

Réunion mensuelle ordinaire tenue le 24 juin 2014

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Fundy tenue le mardi 24 juin 2014 à Place 400 (400, rue Main) à Saint John.

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Grace Losier, déclare la séance publique ouverte à 14 h 5.

2. Sont présents

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Grace Losier, mairesse de Grand Bay-Westfield, présidente du conseil
Murray Driscoll, maire de Quispamsis, vice-président
Bill Bishop, maire de Rothesay
Bette Ann Chatterton, mairesse de St. Martins
Mel Norton, maire de Saint John
Brenda Rathburn, représentante de DSL [absente]
David Rogers, représentant de DSL
Joan Seeley, représentante de DSL
Sandra Speight, représentante de DSL

AUTRES

Jack Keir, directeur général
Marc MacLeod, Gestion des déchets solides de Fundy
Brian Shannon, Commission de services régionaux de Fundy
Ian Macdonald, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Représentants des médias

3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande l'adoption de l'ordre du jour.

Proposition : Adopter l'ordre du jour de la réunion du 24 juin 2014 moyennant les ajouts suivants :

- Enregistrement audio des réunions de la CSRF
- Centre de remboursement
- Sondage

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Sandra Speight
Vote : proposition adoptée

4. Divulgence de conflit d'intérêts

Aucun

5. Adoption de procès-verbal

Proposition : Adopter le procès-verbal de la réunion du 26 mai 2014 sans modification.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Bette Ann Chatterton

Discussion : Sandra Speight avise que le paragraphe deux du point 7, Élection des dirigeants, devrait se lire : Sandra Speight propose Mel Norton à la présidence.

Vote : proposition adoptée

6. Rapport de construction et de planification

Proposition : Accepter et classer le rapport de construction et de planification tel que présenté.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Sandra Speight

Discussion : Joan Seeley s'interroge sur les critères de délivrance d'un permis d'aménagement, notamment combien de visites implique un permis délivré.

L'inspecteur en bâtiment, Brian Shannon, répond que, selon le code, les bâtiments isolés (non rattachés à une autre structure) sont exemptés en milieu rural. Pour ce qui est des permis d'aménagement, habituellement une seule visite. Pour les permis de construire, c'est normalement quatre visites.

Joan Seeley demande sur quoi portait la conférence à laquelle l'inspecteur en bâtiment a assisté en mai et qui y participait.

M. Shannon répond que c'était une conférence de planification qui comprenait une présentation sur le Code national du bâtiment 2010 et la Stratégie de réduction des risques d'inondation.

Vote : proposition adoptée

7. Le point sur les services régionaux de maintien de l'ordre

7.1 – Cadre de référence

Jack Keir explique que le mandat découle d'une proposition faite à la réunion de mai concernant l'étude des coûts de services régionaux de maintien de l'ordre. Après la réunion du mois dernier, le directeur général a transmis la résolution au chef de police William Reid. Cet envoi a été suivi d'une rencontre pour discuter du cadre de référence et des étapes à suivre. Après l'approbation du conseil de procéder à l'étude, le directeur général et le chef Reid se sont rencontrés à nouveau pour rédiger le cadre de référence.

Joan Seeley demande pourquoi une lettre de M. Waldschutz était incluse.

Jack Keir explique qu'elle servait à expliquer l'expérience antérieure du sujet et le modèle utilisé dans le passé.

Joan Seeley demande si le rapport donnera des détails sur les coûts actuels et le niveau de service fourni par la GRC.

Jack Keir confirme que le rapport contiendra des détails sur le niveau de service fourni actuellement dans la région, y compris dans chacun des DSL, ainsi que du niveau de service à être fourni par le Service de police de Saint John et ses coûts.

Joan Seeley demande des précisions sur l'échéancier de l'ébauche du rapport du quatrième trimestre.

Jack Keir répond que ce n'est pas un processus facile; c'est très complexe et détaillé et, s'il doit se prononcer, il dirait vers octobre à décembre.

La présidente affirme qu'elle a déjà connu ce processus dans le passé, qui se faisait à l'époque par le bureau du ministre de la Sécurité publique, et qu'il comportait la collecte et l'analyse de beaucoup d'information.

Joan Seeley demande si le conseil pourrait recevoir régulièrement des mises à jour.

Jack Keir accepte d'en faire un point à l'ordre du jour dorénavant.

Proposition : Approuver le cadre de référence du rapport sur les services de maintien de l'ordre tel que présenté.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Mel Norton

Discussion : Bill Bishop demande si cette analyse comprenant la détermination des coûts vaudra pour la région de la CSRF prise globalement et pour les communautés individuellement afin permettre à chacune de savoir ce qu'il lui en coûterait si elle voulait y participer.

La présidente répond que c'est bien le cas et que si une communauté ne veut pas participer, ce sera possible.

Vote : proposition adoptée

7.2 10 000 \$ pour enquêtes budgétaires

Jack Keir avise que, à la réunion récente du conseil de la Commission de police, il a prévenu qu'il venait « le chapeau à la main » puisqu'il n'avait aucun budget à offrir pour financer l'étude sur les services de maintien de l'ordre. Le maire Mel Norton a discuté du sujet d'avoir accès au montant de 10 000 \$ alloué pour les services de planification régionale et coopérative qui doit être consacré à l'étude sur les services régionaux de maintien de l'ordre.

Mel Norton avise qu'il a suggéré d'utiliser ce montant de 10 000 \$ destiné à diverses études pour ouvrir la discussion et montrer que la CSRF aurait un enjeu dans le processus.

David Rogers demande si les fonds iraient à la Ville de Saint John.

Jack Keir répond que les fonds iraient à l'étude pour aider à payer la recherche et la rédaction par le personnel, mais pourrait aussi servir à faire intervenir un consultant.

David Rogers commente que c'est un prix élevé à payer pour des gens qui ne veulent peut-être pas les services.

Sandra Speight demande ce que sont ces fonds exactement.

La présidente explique qu'ils sont destinés à la planification, à la collaboration en matière de maintien de l'ordre, à la planification des mesures d'urgence et aux activités sportives, récréatives et culturelles en contexte régional.

Joan Seeley suggère qu'on pourrait utiliser seulement 2500 \$ pour la question de maintien de l'ordre plutôt que la totalité des 10 000 \$.

Mel Norton commente que cette étude exigera du personnel et des ressources de la Ville pour aider le directeur général à rédiger le rapport et que la mise en commun des fonds, même dans une petite mesure, aidera à compenser une partie des coûts.

Proposition : Approuver l'allocation de 10 000 \$ sous la rubrique Services de planification régionale et coopérative à l'étude sur les services régionaux de maintien de l'ordre.

Proposé par : Mel Norton
Appuyé par : Bette Ann Chatterton

Discussion : Joan Seeley commente que le conseil pourrait approuver de consacrer un montant de 2500 \$ à la collaboration policière, puis, vers la fin de l'année, approuver le reste des fonds à consacrer à l'étude.

Mel Norton commente que l'étude exigera d'innombrables heures et jours de travail normalement consacrés à du travail pour la Ville de Saint John qui seront maintenant consacrés à du travail pour la région.

Bill Bishop trouve difficile de dépenser de l'argent à étudier un sujet pour lequel ses collègues ont déjà affirmé qu'ils n'avaient aucun intérêt. Mais, qui sait, peut-être qu'ils finiront par s'y intéresser et ce n'est pas beaucoup d'argent.

David Rogers commente que ça ne l'enchant pas tellement de dépenser ces 10 000 \$; il veut savoir s'il y aura d'autres demandes de fonds connexes à cette étude.

Selon Jack Keir, la décision du montant à dépenser pour l'étude revient au conseil.

Bette Ann Chatterton commente que, puisque Rothesay et Quispamsis ne sont pas intéressés à voir changer leurs services actuels de maintien de l'ordre, il serait peu probable que le Service de police de Saint John s'étende à leur communauté. Cela dit, elle aimerait que l'étude soit faite et que la question soit réglée une fois pour toutes.

Murray Driscoll demande s'il s'agit de limiter notre participation à 10 000 \$ en tout et pour tout. Bien que sa communauté soit satisfaite des services actuels de maintien de l'ordre, ce n'est peut-être pas un mauvais choix de prendre cette orientation, il pourrait être avantageux que d'autres collaborent avec la Ville de Saint John.

La présidente commente que ce serait bon qu'une étude se fasse au sujet de toutes les options possibles, mais elle comprend que ce n'est pas possible étant donné que la Ville de Saint John ne peut pas utiliser les services de la GRC. Cela dit, elle appuiera la décision du conseil concernant le financement.

La présidente ajoute que lorsque la Commission des installations régionales a été établie, c'est la Ville de Saint John qui payait la part du lion et que les autres communautés payaient d'après leur assiette fiscale. C'est l'appui à la principale ville de la région qui a fait que ça fonctionne.

Mel Norton commente que la discussion porte sur la valeur qu'en retirent les contribuables et l'ajout de valeur aux services fournis.

Vote : proposition adoptée
Pour : Mel Norton, Bill Bishop, Murray Driscoll, Bette Ann Chatterton et Grace Losier
Contre : David Rogers, Joan Seeley et Sandra Speight

8. Enregistrement audio des réunions de la CSRF

Joan Seeley souhaite faire la proposition d'enregistrer toutes les réunions de la Commission de services régionaux de Fundy et de les mettre à la disposition du public sur notre site web par souci de transparence. Si la réunion était enregistrée et mise en ligne, le public pourrait y avoir accès en tout temps.

La présidente répond que le personnel municipal a étudié la question quand le conseil songeait à faire enregistrer les réunions. On a jugé que la démarche serait coûteuse, car chaque membre devrait avoir un microphone et qu'il nous faudrait le matériel d'enregistrement, la boîte de mixage, etc. En plus, il n'y a pas de fonds alloués à cette fin dans le budget de cette année; on pourrait ajouter le sujet à la discussion sur le budget de 2015.

Joan Seeley demande si la présidente connaît le coût donné à la municipalité pour le système.

Murray Driscoll avise que le procès-verbal de la réunion ne devient pas officiel tant qu'il n'a pas été adopté par le conseil. Il ne juge pas nécessaire d'enregistrer la réunion et d'y donner accès par le site web.

La présidente demande à Joan Seeley si elle accepterait de retirer sa proposition; elle serait alors d'accord pour fournir l'information demandée.

Jack Keir mentionne qu'il avait communiqué avec le ministère des Gouvernements locaux pour discuter de cette idée et de la règle qui s'appliquerait à propos de la traduction des enregistrements, étant donné que la CSRF est soumise à la législation sur le bilinguisme. À la différence des enregistrements du conseil de Saint John, qui sont faits par un tiers et non en vertu d'un contrat avec la Ville de Saint John, si nous voulions enregistrer nos délibérations, il serait nécessaire de les faire traduire, ce qui serait très onéreux.

Joan Seeley accepte de retirer la proposition.

9. Centre de remboursement

Joan Seeley dit avoir appris que des canettes ou bouteilles remboursables, etc., sont déposées dans les conteneurs bleus, puis triées par le personnel de GDSF et vendues aux centres de remboursement pour 5 ¢, qui les revend ensuite à Encorp Atlantic pour 9 ¢. Elle demande pourquoi le personnel fait le tri et pourquoi GDSF accepte une perte de 4 ¢.

Marc MacLeod déclare qu'un des problèmes est le nombre de permis émis par le gouvernement provincial pour les centres de remboursement. Actuellement, il y a deux de ces centres avec lesquels GDSF travaille, un est à Grand Bay-Westfield et l'autre dans l'ouest de Saint John. Un autre problème est que le revenu qui en résulterait, même à 9 ¢ l'unité ne couvrirait pas les coûts indirects. Avoir un centre de

remboursement nécessiterait un investissement en immobilisations nettement supérieur à cette perte.

Murray Driscoll explique que le nombre de permis est limité pour éviter l'engorgement du marché et que le nombre de permis que peut avoir Saint John a atteint sa limite. Actuellement, on étudie la possibilité d'un système automatisé qui nécessiterait un seul employé.

10. Sondage

Joan Seeley demande au directeur général de sonder les autres CSR à propos de leurs réussites. Elle aimerait savoir ce que les autres conseils font qui marche si bien qu'il semble, d'après les médias, réussir mieux que notre région.

La présidente commente que notre conseil a une composition qui lui est propre et qui le rend très différent. Notre conseil est composé de 89 % de représentants municipaux et de 11 % de représentants de territoires non constitués. Cela dit, nous pourrions tous avoir une meilleure compréhension de ce qui se fait et des réussites.

Jack Keir avise qu'il pourrait préparer un rapport, mais qu'il serait subjectif, à son avis; personne n'a de succès éclatant, ils ont tous des problèmes aussi, ils sont peut-être seulement un peu plus cordiaux autour de la table.

La présidente commente que la différence est que notre région a déjà travaillé en collaboration dans des domaines de première importance, mais qu'on n'en reconnaît pas les mérites, comme pour la Commission des installations régionales, par exemple.

11. Levée de la séance

La présidente demande une proposition pour lever la séance à 15 h 15.

ADOPTÉ (date) _____

Grace Losier, présidente du conseil

Jeanne DeCourville, secrétaire de séance